

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 36

Artikel: L'arrestation
Autor: Fourier, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On le voyait souvent, dans les rues ou dans les champs, contempler, avec une attention extrême, les monuments et les arbres, puis tirer une feuille de papier, un canif et découper, avec une merveilleuse adresse, la silhouette du modèle qu'il avait sous les yeux. Il vendait ses petits chefs-d'œuvre, ce qui l'empêchait de mourir de faim.

Jusqu'à la Révolution, il avait surtout découpé des images de piété et des figures de saints, qui étaient de bonne vente. La politique le fit changer de genre, et c'est à sa seconde manière qu'appartiennent les paysages et les architectures, dont quelques spécimens ont été conservés.

La bizarrerie de ses manières, de sa figure et de sa tenue, non moins que son talent, avait fait de lui une des curiosités de Cambrai. Les artistes locaux se plaisaient à le peindre avec sa grande redingote verte et sa casquette de cuir. Deux de ces portraits sont venus jusqu'à nous.

On montrait Cadet Roussel à tous les étrangers.

En 1792, un soldat de passage improvisa sur Cadet Roussel un couplet de chanson. Ses frères d'armes firent les autres couplets, et tous les régiments, qui traversèrent Cambrai en cette année de guerre, apprirent la chanson.

Six mois après, le nom de Cadet Roussel était célèbre dans toute la France. Mais la renommée de son talent ne passait toujours pas les bornes de la Flandre. C'est encore là qu'il faut aller pour le connaître. Un collectionneur a légué, au musée de Douai, deux ouvrages authentiques de Cadet Roussel, l'un représentant une sainte Adélaïde, et l'autre un pâtre menant un troupeau de porcs. On voit également au musée de Cambrai deux découpures faites de sa main. La première est un paysage d'oasis, où, autour d'un palmier, s'ébattent des enfants qui jouent au cerf-volant et dont le costume, aussi bien que le type, est sensiblement plus chinois qu'africain. La seconde est la silhouette, taillée à jour comme une dentelle, de l'ancien hôtel-de-ville de Cambrai. Tourelles et clochetons, fenêtres et rosaces, tous les détails en sont découpés avec une patience et une dextérité qu'on dirait japonaises.

Le merveilleux édifice, dont il s'agit ici, bâti au moyen-âge, a été abattu par la Révolution, et le souvenir même en serait effacé, s'il n'avait inspiré deux ou trois mauvaises gravures et le chef-d'œuvre de Cadet Roussel.

Les charmeurs d'oiseaux.

Le spectacle offert par les charmeurs d'oiseaux est une des plus aimables curiosités des jardins publics de Paris.

Dès qu'ils arrivent dans une des allées du jardin, pierrots et pierrettes, ces gamins de l'air, se précipitent vers lui, abandonnant les arbres sur lesquels ils étaient perchés. Ils le connaissent si bien ! D'abord, ils s'emparent des miettes que le charmeur jette de côté et d'autre, puis ils s'enhardissent, ils sautillent sur ses épaules, sur ses bras, sur sa tête même, et ils lui arrachent les boulettes de pain qu'il roule entre ses doigts, que parfois il tient entre ses lèvres.

Et vous pensez si, pendant ce banquet pittoresque, les oiseaux piaillent, hochent la queue, battent des ailes !

Et vous voyez d'ici les passants aussitôt arrêtés, émerveillés et souriants, regardant avec admiration, au milieu de cette ronde de moineaux en fête, ce brave homme, qui, d'un geste de semeur, jette à ses convives ailés les miettes du festin !

L'un des plus connus d'entre eux fut certainement M. Bour, mort il y a quelques années. Il eut son heure de célébrité. On raconte même

qu'une fois, aux Tuileries, l'empereur, qui l'avait aperçu de loin, voulut s'offrir le spectacle de ce repas d'oiseaux et fit prier M. Bour de venir dans la partie du jardin réservée à la famille impériale.

— Je veux bien m'amuser avec les pierrots, répondit le charmeur, mais j'évite les oiseaux de proie !

La réplique était vive. On se l'expliquera facilement quand on saura que M. Bour était un vieux républicain, ancien prisonnier du coup d'Etat de 1851. Ne se sentant plus en paix aux Tuileries, il émigra au Luxembourg.

Quand on lui demandait le secret du « charme » qu'il exerçait sur les oiseaux, et qui tenait presque de la magie, il répondait :

— Oh ! c'est bien simple !... Il ne s'agit que d'employer la douceur ; de ne faire, au moins au début, que très peu de mouvements, afin de ne pas effrayer les moineaux ; de revenir, chaque jour, pendant quelques semaines, à la même place et à la même heure... Peu à peu, les oiseaux acquièrent la certitude qu'ils seront respectés, et ils s'approprient jusqu'à devenir familiers.

Les charmeurs d'oiseaux ont, entre tous leurs pensionnaires, leurs petits favoris. Ceux-là, ils les gratifient d'un nom particulier. Et quand ce nom est prononcé, c'est bien l'oiseau qui a été appelé qu'on voit venir se poser sur leur épaule et prendre entre leurs mains la nourriture quotidienne.

Nous interrogeons l'autre jour un des charmeurs d'oiseaux ; alors, désignant quelques-uns des petits mangeurs de mie de pain :

— Celui-ci, dit-il, c'est « le Boër ». Il n'est jamais en retard, toujours alerte, l'œil aux aguets, le plus hardi de la bande... Cet autre est « l'Américain », qui a la spécialité d'attraper au vol ma boulette de pain... Et voici encore « Tape-à-l'œil », « Blanchette » et « Gabrielle », deux pierrettes adorables, et « Ferdinand »... Celui-là, là-bas, si fier sur ses petites pattes, c'est « Garibaldi ».

Et tout un défilé de noms suivait.

(Suppl. du « Petit Parisien »).

Lé parianès.

Vo sédès prâo cein que l'est que dâi parianès ? L'est don dè cliâo petittès bitès pliiatès coumeint 'na trabiliâtâ à la bise et que sè lo-dzont dein voutrès lhi, que vo c'otolhont et vo pequont tandi la né que far : sè rupâ et sè grattâ à tsavon et s'on ein ε, ma fai, salut po poai fèrè on bon sonno !

Ma fai, cliâo qu'ein on pi ena dein l'ao pailo sont mauprai, vo lo sédès prâo, kâ l'est dè la vermena dâo tonaire, qu'on dit mimameint que lè macilio font dâi covairons tot coumeint lè fémâles et qu'on ne pao papi s'ein depouésenâ quand on ein est garni.

Preni dâo porta-motsé, dè la cartapudze que vo fourrà dezo voutrà tiutra ; eimbardouffadès bin adrai voutron lhi avoué totès cliâo drogûes qu'on vo baillès tsi lè z'apothiquières ; breintadès mimameint voutron pailo avoué 'na lottâ dè folhiès dè breint, rein ne l'ao fâ ; vo z'ein ai adé !

Vo dio, l'est dâi z'animaux qu'on porrai bin s'ein passâ, n'est-te pas ? et ne sè pas coumeint lo bon Dieu qu'est tant charetabillio avoué no z'autro aussè fe dè la vermena dinse !

Que l'aussè fè l'homme et lè fennès, ne dio pas, l'a bin fè ! mà l'arâi mi fè dè laissi dè côté cliâo pounèses ; l'est tot coumeint lè piâo, lè pudzès, lè mouscellions, lè tavans, lè talènès, lè vouépès, lè vouivrès, lè rats et lè rattès et outro bourtiâ.

Dévant hiair, que dévezâvè dè cossè avoué noutron régent, stuce m'a de : s'on a dâi bitès dinse, l'est que noutron Père sondzivè à fèrè teni âo proupro lè dzeins ! Petètrè qu'Adam

et Eve aviont dza dâi pudzès et Dieu sâ se l'artse dè Noé ne froumelhivè dza pas dè parianès !

Ora, l'âi a totès sortès d'ingrédients po lè fèrè parti ; lè z'ons breintont l'ao pailo, coumeint vo z'è de, dâi z'autro, preignont dâo vif-ardzeint, dè cé affèrè blianc que y'a dein lè baromètres à Jaccâ po marquâ lo herbès ; dâi troisièmo preignont dâi z'herbâdo tot espret ; pu y'a onco on remido, bin dè pe radica, que l'est on papai dè Dzenèva que lo marquâvè la senanna passâ.

Cé novè remido a ètà einveintâ pè on paysan d'on veladzo dè pè su France ; mà tot parâi lo vo conseilè pas, pace que cottè gros à fèrè.

Cé paisan ètà don tot garni dè parianès et quand bin l'avai dza fè totès lè z'herbès dè la St-Djan po s'ein depouésenâ, l'ein avai atant qu'ein dévant et l'ètà d'obebzi d'allâ cutsi à la grandze, su lo fein, po poai pionci on bocon la né.

L'ètà tant einradzi après cliâo pèstès dè bitès qu'on bio dzo, que l'avai on bocon quartetta, l'a djurâ dè lè destruire cottè que cottè, et sédès-vo cein que l'a fe ?

L'a fottu lo fu à sa baraquâ ! **

L'arrestation.

M. Géro, rentier paisible, était allé visiter sa maison de campagne à Noisy-les-Choux. Il était satisfait de sa visite, la villa était en bon état ; par un hasard providentiel, les cambrioleurs ne l'avaient pas dévalisée ; il était revenu à six heures du soir à la gare de... — j'allais la nommer — avec la conscience tranquille d'un homme qui a payé sa place — il tenait son ticket à la main — et la face béate d'un contribuable qui acquitte régulièrement ses contributions et qui ne doit rien à personne. Il ne songeait qu'à rentrer au plus vite chez lui où son épouse Clémentine l'attendait, pendant que la cuisinière préparait le dîner.

Lorsque le train arriva, M. Géro, en homme prudent et respectueux des avis affichés par la Compagnie, attendit qu'il fût complètement arrêté pour descendre.

Il se dirigeait vers la sortie lorsqu'un employé l'interpella.

— Hé, là, le voyageur, cria-t-il, arrêtez.

M. Géro continua son chemin ; l'employé se plaça devant lui, lui barrant le passage.

— Je vous prie de vous arrêter, lui dit-il sur un ton de commandement, êtes-vous sourd ?

— C'est à moi que vous en avez ? demanda le rentier surpris.

— Bien sûr que c'est à vous ; à qui voulez-vous que ce soit ?

— Vous faites erreur, sans doute.

— Comment vous appelez-vous ?

— Mais, je ne vois pas...

— Dépêchez-vous, je n'ai pas de temps à perdre ; vos nom, prénoms et adresse.

— Pourquoi me demandez-vous ces renseignements ?

— Je n'ai pas de pourquoi à vous donner.

— Et moi je ne répondrai pas, dit le rentier, fort de son innocence, sans savoir pour quel motif vous m'interrogez.

— C'est ce que nous allons voir ! s'écria l'employé ; voulez-vous me donner votre nom, oui ou non ?

— De quel droit vous permettez-vous de me le demander ?

— De quel droit ! de quel droit ! C'est mon droit ; tous les employés ont le droit de vous demander votre nom !

Au bruit de la dispute, un autre employé était accouru.

— Voici le sous-chef, dit l'employé, vous vous expliquerez devant lui.

— Qui a-t-il ? demanda le sous-chef.

— Monsieur, commença le rentier.

— Ce n'est pas à vous que je m'adresse, interrompit sèchement le sous-chef.

— Voilà, dit l'employé ; monsieur se refuse à me donner son nom.

— En voilà une prétention ! exclama le sous-chef.

— C'est louche, remarqua l'employé.

— Pourquoi ne voulez-vous pas faire connaître votre nom ? demanda le sous-chef.

— Je vous demanderai pourquoi vous voulez le connaître ? dit le rentier.

— Si cet employé vous le demande, c'est qu'il a ses raisons pour cela.

— Pour sûr, dit l'employé qui se retira, appelé ailleurs par son service.

Le sous-chef resté seul avec le rentier lui fit subir un interrogatoire.

— Vous avez sans doute commis une infraction à la police des chemins de fer ?

— Aucune, dit le rentier.

— On nie toujours.

— Alors ce serait sans le savoir.

— D'où venez-vous ?

— De Noisy-les-Choux.

— Avez-vous payé votre place ?

— Voici mon billet.

— Vous avez jeté des bouteilles ou autres objets par la portière, malgré la défense ?

— Je n'avais pas de bouteilles.

— Vous avez fumé sans l'autorisation des voyageurs occupant votre compartiment ?

— Je ne fume pas, je prise.

— Vous avez détérioré le matériel de la Compagnie ?

— Formulez une accusation.

— Est-ce que je sais, moi ! je cherche à vous mettre sur la voie.

— Vous voulez me faire écraser ?

— Non, je cherche à aiguiller votre mémoire qui déraile. Vous avez peut-être agité la sonnette d'alarme sans nécessité ?

— Je n'ai rien agité et je vous prie de me laisser rejoindre mon domicile.

— Pas avant d'avoir donné votre adresse, reprit le sous-chef.

— Je ne la donnerai pas sans savoir de quoi il s'agit, on n'arrête pas un voyageur sur des hypothèses.

— Très bien, dit le sous-chef, vous allez m'accompagner au bureau du chef de gare ; là, vous vous expliquerez.

— Je vous prévins, dit le rentier, que ma femme m'attend ; que mon absence va la plonger dans l'inquiétude.

— Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse ! Cela ne me regarde pas.

— J'en rendrai responsable la Compagnie.

— Vos menaces ne m'effrayent pas.

Ils se rendirent au bureau du chef de gare ; il était absent, il fallut l'attendre une heure.

Le rentier perdait patience.

Le chef de gare parut.

— Voici un voyageur, dit le sous-chef, qui s'est refusé à donner son nom à un employé.

Le chef de gare ajusta son lorgnon, toisa le rentier.

— Vous ne voulez pas donner votre nom ?

— Je veux savoir pourquoi on me le demande.

— Un honnête homme ne craint jamais de donner son nom.

— Encore faut-il qu'il sache pourquoi ! s'écria le rentier.

— Depuis quelque temps, il se commet beaucoup de vols dans les trains ; nous recevons des plaintes continuelles.

— Arrêtez les voleurs. Je ne répondrai pas à vos questions ; vous n'êtes pas magistrat.

— Je sais que l'on ne doit vous interroger qu'en présence de votre avocat.

— Je n'ai pas besoin d'avocat, je ne suis pas coupable.

— Si vous cachez votre nom, c'est que vous êtes en contravention, c'est clair ! affirma le chef de gare.

— Je ne donnerai mon nom qu'en présence d'un commissaire de police.

— Qu'à cela ne tienne, dit le chef de gare, nous allons nous rendre tout de suite chez le commissaire du quartier.

Il fit appeler un gardien de la paix et lui enjoignit d'accompagner le rentier chez le commissaire, où ils se rendirent tous trois.

Le chef de gare déposa sa plainte.

— Qu'avez-vous à objecter ? demanda le commissaire au rentier.

— Je ne suis pas obligé de donner mon nom au premier employé venu.

— C'est juste, dit le commissaire.

— D'autre part, je veux savoir pourquoi cet employé veut connaître mon nom.

— C'est très juste, reprit le commissaire et, s'a-

dressant au chef de gare : Pourquoi avez-vous fait arrêter monsieur ?

— Moi, je n'en sais rien, dit le chef de gare, ce n'est pas moi qui ai demandé à connaître le nom de monsieur, c'est le sous-chef qui est venu se plaindre.

— Vous auriez dû vous renseigner ; je vais envoyer chercher le sous-chef.

Le commissaire dépêcha un agent à la gare qui revint une heure après avec le sous-chef.

— Voici un voyageur, lui dit le commissaire, que vous avez conduit au bureau du chef de gare sous prétexte qu'il ne voulait pas déclarer ses nom et qualités.

— Oui, dit le sous-chef, ce voyageur s'y est obstinément refusé.

— Pourquoi lui demandiez-vous son nom.

— Moi, pour rien ; je ne m'en moque pas mal ! C'est un employé qui questionnait ce voyageur, je suis intervenu ; comme de juste, j'ai donné raison à l'employé, pensant qu'il avait un motif pour interroger monsieur.

— Vous connaissez cet employé ?

— Parfaitement.

— Faites-le venir, dit le commissaire.

Le sous-chef partit et revint avec l'employé.

— Reconnaissez-vous monsieur ? demanda le commissaire en désignant le rentier.

— Oui, monsieur, dit l'employé.

— Vous l'avez interpellé à la descente du train en lui enjoignant l'ordre de vous donner son nom.

— Oui, monsieur, il s'y est même refusé.

— Pourquoi cette question ? Est-ce que ce voyageur a commis une infraction aux règlements ?

— Je n'en sais rien.

— Que lui reprochez-vous ?

— Moi ? rien. Je lui ai demandé son nom parce que le chef de train m'a dit : Tu vois ce voyageur, va lui demander comment il s'appelle.

— Et c'est tout ! s'écria le commissaire.

— J'ai pensé que le chef de train voulait lui faire dresser procès-verbal.

— Je vais envoyer chercher le chef de train, dit le commissaire.

— Je saurai peut-être pourquoi je suis ici, dit le rentier.

Le chef de train habitait très loin, il fallut attendre deux heures.

Enfin, il arriva, maugréant parce qu'on l'avait dérangé.

— Vous reconnaissez monsieur ? demanda le commissaire en montrant le rentier.

— Moi ? pas du tout.

— Vous avez envoyé un employé lui demander son nom.

— Ah ! oui, je me rappelle.

— Quelle faute a-t-il commise ?

— Aucune ; au moment où monsieur traversait le quai, un voyageur s'est approché de moi et m'a dit : « Il me semble connaître ce monsieur ; vous ne sauriez pas son nom par hasard ? » J'ai appelé un employé et je l'ai chargé de faire la commission.

— Et c'est pour cela, dit le commissaire au chef de gare, que vous avez privé de sa liberté ce voyageur inoffensif ? Vous pouvez vous retirer, monsieur, ajouta le commissaire, en se tournant vers le rentier.

Il était trois heures du matin.

— Cela ne se passera pas comme cela, dit le rentier, ma femme est dans une inquiétude mortelle ; j'attaquerai la Compagnie en dommages-intérêts.

— Comme il vous plaira, dit le chef de gare.

— Je ne vous y engage pas, conseilla le commissaire, vous perdriez.

Eugène FOURRIER.

Un trompette dans l'embarras.

À la caserne de la Pontaise, il y a quelques jours. Un brave trompette aborde le commandant du régiment, et sans malice ni impertinence :

— Dites voir, colonel, vous me rendriez un fier service de téléphoner à notre syndic.

— Téléphoner à votre syndic... Expliquez-vous !

— Voui, colonel, à notre syndic ; vous me tireriez une rude épine du pied.

— Mais téléphoner quoi ?

— J'ose pas bien vous dire... j'ai oublié mon

instrument à la maison, et je voudrais qu'on me l'envoie tout de suite...

— Eh bien, ne pouvez-vous pas le réclamer vous-même ?

— Non, mon colonel, parce que le téléphone, je comprends rien à cette manie. et c'est pourquoi je m'adresse à vous.

Devant autant de candeur, le colonel ne se fâcha pas et fit réclamer téléphoniquement la trompette oubliée.

On ne marche pas encore à la prussienne, à la caserne de Lausanne, Dieu soit loué !

Chants nationaux. — Nous avons déjà reçu un certain nombre de réponses à la question posée dans notre numéro du 17 courant : « Quels sont les dix de nos chants nationaux actuels, dont l'étude devrait être obligatoire dans toutes les écoles ? »

Nous remercions les auteurs de ces réponses et les prévenons que nous attendons d'en avoir reçu encore quelques-unes pour faire part à nos lecteurs du résultat de notre consultation.

Livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Garibaldi dans la littérature italienne, par Edouard Rod. — Irène Andéol. Roman, par T. Combe. (Neuvième partie.) — La musique dramatique en Russie. Antoine Rubinstein, par Michel Delibes. — Le théâtre allemand contemporain, par E. de Morsier. — L'histoire d'un crime. Ce que l'affaire Dreyfus a été pour la France, par Ed. Tallichet. — Cœur froissé. Nouvelle, d'Otilie Wildermuth. — Variétés. — A propos d'une histoire des Hongrois, par Louis Léger. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifiques et politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XXIII. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Exposition cantonale vaudoise Vevey 1901.

Le troisième et dernier mois des Expositions de Vevey (nationale des Beaux-Arts et cantonale industrielle) a commencé.

Le nombre des visiteurs va en augmentant chaque jour ; parmi ceux-ci, on remarque beaucoup d'étrangers et de touristes. Les galeries sont bien entretenues et les expositions ont conservé toute leur fraîcheur.

Pour les 7, 8 et 9 septembre est organisée la Fête centrale du Club alpin suisse ; le 8, journée des francs-maçons ; le 9, journée des exposants et distribution des récompenses. Dès le 13 septembre, une exposition horticole temporaire attirera tous les amateurs.

Le mois de septembre, la plus belle saison à Vevey, sera certainement aussi la plus belle période des expositions.

Boîte aux lettres. — A M. X.,... *admirateur de notre Léman*. Les deux points terminus de la route de « la Corniche » sont : Epesses sur Cully et Chexbres.

THÉÂTRE. — Cette année, la saison théâtrale débute par le dessert. Mounet-Sully est venu le premier. **Mme Réjane** lui succède. Mercredi prochain, 11 courant, à 8 heures, l'éminente artiste nous donnera **Ma cousine**, une pièce très amusante de Meilhac et Halévy. Aux récits enthousiastes des auditeurs de Mounet-Sully, que de personnes se sont mordu les doigts de n'avoir pas entendu le grand tragédien. S'exposeront-elles, cette fois-ci, à de semblables regrets ? C'est peu probable. Qu'on se hâte donc de prendre ses billets. Il est à craindre qu'il n'y en ait pas pour tout le monde. Dépôts : *Librairie Tarin* ; magasin de cigares *L. O. Dubois*.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. Imprimerie Guillaud-Houarn.